

Syrie : "La France s'isole en refusant de rapatrier les enfants", dénonce une avocate, après le rapatriement de 16 enfants belges

L'avocate Marie Dosé déplore la position prise par la France, qui fait selon elle le choix de "l'ignominie" en refusant de rapatrier les enfants de jihadistes, contrairement à d'autres pays européens.



L'avocate Marie Dosé, en juin 2018. (ERIC FEFERBERG / AFP)

« *La France s'isole en refusant de rapatrier les enfants et leur mère* », a dénoncé une nouvelle fois, Marie Dosé, avocate de l'association Collectif des Familles Unies après le rapatriement de 16 enfants de jihadistes et de six mères de Syrie par la Belgique, exfiltrés du camp de Roj dans le nord-est syrien. La France « *fait le choix de l'ignominie, elle l'assume* », poursuit-elle. « *Ces enfants sont Français, ils sont 200, ce sont des victimes de guerre* » et la France « *va être dans l'obligation de rapatrier. Emmanuel Macron ne peut pas persister* » dans ce choix de laisser les enfants en Syrie :

La Belgique nous donne l'exemple aujourd'hui en rapatriant ces enfants de Syrie ?

Oui la Belgique, mais pas seulement, l'Allemagne, mais aussi la Suède. Il reste très peu d'enfants et de femmes belges dans les camps. Il reste très peu de femmes suédoises et d'enfants suédois dans les camps. Depuis le 1er janvier 2022, 65 enfants et 27 femmes

de l'Union européenne ont été rapatriés, aucun d'entre eux n'était Français. La France s'isole en refusant de rapatrier les enfants et leurs mères, elle s'isole en n'ayant rapatrié aucun enfant depuis janvier 2021. Elle fait le choix de l'ignominie, elle l'assume. Ces enfants sont Français, ils sont 200, ce sont des victimes de guerre, on n'est pas en train de parler de réfugiés.

Pourquoi la France adopte cette position intransigeante ?

Il manque à la France l'humanité et la responsabilité, mais elle va être dans l'obligation de rapatrier. Emmanuel Macron ne peut pas persister dans ses déclarations car ce nouveau quinquennat sera celui de la protection de l'enfance. La France ne peut pas laisser « crever » 200 enfants et leur mère dans des camps dans le nord-est syrien. Les rapatriements doivent se faire vite. Il fait plus de 40 degrés dans le camp de Roj où les enfants en sont à leur 3e, 4e ou 5e été pour certains. La France doit être le pays qui respecte les engagements internationaux. La France est le seul pays européen à avoir été condamné par le Comité international des droits de l'enfant, le seul pays européen à avoir violé la Convention internationale des droits de l'enfant en laissant périr des enfants en zone de guerre.

Il y a aussi un risque sécuritaire de laisser ces enfants là-bas ?

Bien sûr, Daech les attend, Daech les réclame. Daech appelle ses combattants à venir libérer ses enfants et ses femmes et donc les récupérer. Qu'est-ce qu'on attend ? De repeupler Daech en les laissant là-bas. Ces femmes doivent être jugées. Je participe au procès des attentats du 13 novembre et avec des associations de protection de victimes du terrorisme, nous avons fait une conférence et elles veulent que ces enfants rentrent par un souci d'humanité et elles veulent que ces femmes rentrent parce qu'elles veulent les voir jugées en France. Elles veulent des procès, elles veulent comprendre. ●